



**PRÉFET
DU JURA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lons-le-Saunier, le 24 août 2023

SÉCHERESSE : RENFORCEMENT DES MESURES DE RESTRICTION D'USAGE DE L'EAU DANS LE JURA L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT EST PLACÉ EN ALERTE RENFORCÉE

L'épisode de sécheresse en cours sur le département du Jura s'intensifie en raison de l'épisode caniculaire actuel, nécessitant de renforcer les restrictions des usages de l'eau afin de préserver la ressource.

Après un mois de juillet présentant une pluviométrie déficitaire de 20 % par rapport à la normale, cette première quinzaine d'août voit ce déficit s'intensifier avec des valeurs de l'ordre de 50 % de précipitations en moins par rapport à la normale sur l'ensemble du département.

L'épisode caniculaire qui s'est installé sur notre département depuis plusieurs jours assèche progressivement nos cours d'eau qui voient maintenant leurs débits chuter fortement, mettant à mal la ressource en eau, ainsi que la faune et la flore aquatique.

Une baisse des températures et des faibles précipitations sont annoncées pour cette fin de semaine, mais à l'heure actuelle les cumuls prévus ne permettront pas d'améliorer durablement le débit des cours d'eau.

C'est pourquoi, au vu de la situation actuelle et future, **le préfet a pris ce mercredi 23 août 2023, un arrêté de restriction temporaire des usages de l'eau, qui place, pour les usages non-économiques (NE), l'ensemble du département du Jura en « Alerte Renforcée » :**

**Direction
des services
du cabinet**

Tél. : 03.84.86.84.42
Mél. : pref-communication@jura.gouv.fr
Bureau de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État

8 rue de la préfecture
CS 60648
39030 Lons-le-Saunier CEDEX

Usages Non-économiques (Particuliers et Collectivités)		Secteurs	Usages Économiques (Industriels et Exploitants Agricoles)	
ALERTE RENFORCEE		Nord Jura		VIGILANCE
ALERTE RENFORCEE		Seille		VIGILANCE
ALERTE RENFORCEE		Plateau Calcaire		ALERTE RENFORCEE
ALERTE RENFORCEE		Haute – Chaîne		ALERTE RENFORCEE

Le passage en « Alerte Renforcée » pour les secteurs Nord Jura, Haute-Chaîne et Seille implique un renforcement des mesures de restriction d'usage de l'eau.

Pour les collectivités et les particuliers, identifiés au sein de l'arrêté comme des usages « non économiques (NE) », les possibilités d'arrosage sont réduites, voire interdites, et les plages horaires autorisées sont raccourcies par rapport au niveau « Alerte »

Exemple : Interdiction d'arroser son jardin potager ou les terrains de sport entre 9 h et 21 h.

Sur le secteur Haute-chaîne, les entreprises, identifiées comme des usages « économiques (E) », sont appelées à réduire leur consommation d'eau de 20 % (comme c'est déjà le cas depuis le 17 juillet sur le secteur Plateau calcaire).

Sur les secteurs Seille et Nord-Jura, les entreprises et exploitants agricoles, identifiés comme des usages « économiques (E) », sont appelés à maintenir leurs efforts d'économie d'eau dans leurs activités.

Pour tout renseignement concernant les mesures de restrictions Sécheresse :

- Consultez le site internet des services de l'État : <https://www.jura.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Eau/Secheresse/2023>
- Appelez le numéro vert gratuit au **0805 20 00 14**
- Envoyez un mail à l'adresse suivante : ddt-secheresse@jura.gouv.fr
- Pour consulter la carte interactive des restrictions, rendez-vous sur : <https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviapublic/recherche?code=39&nom=39%20-%20Jura&togle=SUP&layer=isDepartement>

Direction des services du cabinet

Tél. : 03.84.86.84.42
Mél. : pref-communication@jura.gouv.fr
Bureau de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État

8 rue de la préfecture
CS 60648
39030 Lons-le-Saunier CEDEX